

*Compte rendu synthétique  
Conseils de quartier  
Mardi 14 juin 2022 à 20 h 00*

**Quartier : Azalée / Bleuet**

Introduction :

Présentation des personnes présentes ainsi que de l'ordre du jour du conseil. Monsieur GERGAUD fait un rappel sur la mise en place du budget participatif au sein des conseils de quartier.

Azalée :

4 bis Avenue de Montbron : les panneaux sont trop petits.

Bois Boutin : les administrés ont pris contact auprès de la commune pour des soucis de vitesses au niveau de la rue de Longiesse.

Rue Pierre Loti : la rue est limitée à 30 km/h mais il y a beaucoup d'incivilités.

Questionnement sur les plateaux ralentisseurs.

Monsieur le Maire prend la parole sur le sujet de la sécurité routière sur la commune.

Un rappel est fait sur le programme municipal et les doléances sorties lors des différents comités de quartier.

Les aménagements proposés s'avèrent ne pas être toujours judicieux : bruyants et pas aux normes. Il est précisé que les aménagements ont un coût élevé.

Avec l'ensemble de ces éléments, la collectivité a décidé de mettre en place des stops sur l'avenue de Montbron. Suite aux diverses rencontres avec la population, il a été décidé de faire un point au bout de 6 mois.

Les administrés précisent que ces aménagements impactent les rues adjacentes.

Un particulier annonce les problèmes environnementaux au niveau de la consommation des véhicules de l'ordre de 4x4. Monsieur Le Maire rappelle que certains choix peuvent impacter d'autres thèmes.

Monsieur le Maire précise que certains axes routiers sont également à prendre en compte au niveau de la vitesse (République, Montbron, Quintinie, Jaurès).

La mixité des aménagements ne pourra pas répondre à tous.

Quid de la rue Aristide Briand qui subit les déviations dues aux stops.

Le service de la Police municipale informe les administrés sur les opérations de contrôle de vitesse sur Briand et Loti à différentes heures.

Il est proposé de faire des comptages sur les rues Montbron, Loti, Briand...

Monsieur le Maire rappelle que l'itinéraire prioritaire est celui passant par la D1000.

Camions de 3.5t sur l'avenue de Montbron :

Problématique du service de la Police Municipale pour verbaliser les 3.5t par rapport au stationnement le long de la voie. Il faut trouver un lieu pour les camions.

Après vérification, il s'avère que les différents contrôles n'ont pas fait remonter de soucis de vitesse.

Un administré a des questionnements suite à une réunion sur site :

- Stationnements ;
- Soucis par rapport aux sangliers et concernant la gestion.

Azalée : Retour sur les acquisitions des Chemins des écrevisses (46 propriétaires). L'opération est en bonne voie. Il reste 5 retours en attente. Une information sur l'achat de l'étang Fleury est donnée.

Azalée – Bleuet : on constate une problématique sur la gestion des écoulements des eaux pluviales du secteur.

Un nettoyage des bouches avaloirs est à programmer sur septembre/octobre 2022.

Il faut également rappeler au GrandAngoulême de faire nettoyer les regards.

Traitement des nettoyages des réseaux d'EU de la commune.

Courrier envoyé à GA

Le souci des eaux pluviales à la Résidence ARC EN CIEL a été traité.

Bleuet :

Impasse des Colombes : remerciements pour la réalisation d'un abaissement de bordures ainsi que la mise en place des panneaux de voie.

On constate un souci sur les camions volumineux qui empruntent la rue Aristide Briand et qui restent bloqués au niveau de l'église.

Un administré de la rue Pierre Loti se plaint de la sortie sur la rue Aristide Briand : stationnement de véhicules gênants.